

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
04 AVRIL 2006**

Présents :

Elus municipaux :

Nathalie BEGUIER, Co-Présidente Elue, Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, Bernard JOURDAIN, Conseiller Municipal.

Membres titulaires et membres suppléants :

Anne-Karine BESSEAU, Florence MECHIN, Marc VECHAMBRE, Florence BARONE, Vincent BEAULIEU, Christiane BERNIS, Francine BOHIN, Alain BOHLER, Alain CLUZEAU, Alain CRIGNON, Françoise DEPLAGNE, Claudine DRIAN, Philippe GENET, Anne-Marie GOURJAULT, Michèle JOUSSEAUME, Jacques KALBACH, Anne-Marie KUHN, Christine LEVAIN, Françoise MAYE, Christophe MICHAUD, Jean-Pierre OUMAILIA, Paul PELLETIER, Jean-Marc PERAN, Jean-Michel PIERRE, Mireille TREBUCQ, Yves SULLET, Marie-Reine CHATAIGNON.

Agents municipaux :

Lydia ZANETTE, Responsable - Adjointe du service Vie Participative, Nathalie SENE, Assistante Conseils de quartiers.

Excusé(s) :

Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, Alain GARCIA, Conseiller Municipal, Gilles ALBERT, Catherine GANIVET, Brigitte JOUHNANIQUE, Bernard FAOUE, Dominique OCTOBRE, Jean-Marie WACK.

Absent(e)s : Olivier AROLDI, Jean-Marc BOIZARD, Laurent FELIX, Bernard BROUSSE, Jean-François, BRUGIER, Georges COLOMER, Maurice HIBERT, Damien MERCIER, Sylvie MERCIER, Jacques MORIN, Jean SANCHEZ, Elisabeth GEMMERLI, Emilie WIEBER, Audrey CHARLIER, Laurence PINSCLoux, Muriel LACOMBE.

Démissions de Olivier FUFour-HOUISSE et de Christian et Mimi GERVAIS.

Début de la séance 18h45

Pour information les conseillers ont dans leur dossier un plan explicatif sur le parcours sportif du Pré Leroy.

Objet : Approbation du relevé de conclusions du conseil de quartier du 9 février 2006.

Réponse Conseil.

Le conseil de quartier vote à l'unanimité le relevé de conclusion.

Objet : Présentation de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager :

Françoise DEPLAGNE, membre de la commission Cadre de vie/Environnement rappelle les dossiers qui entrent dans le cadre la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager afin que Gilles FRAPPIER apporte des réponses :

- Maison de la Vierge : dégradation,

Réponse : il y a un projet sur le clos et sur le couvert pour environ 300 000 euros. La Direction Régionale des Affaires Culturelles qui délivre les subventions, ne finance pas pour l'instant. La DRAC a visité à deux reprises le bâtiment. L'utilisation de la Maison de la Vierge n'est pas encore déterminée.

- Bassin d'orage (Tartifume) : où en est le projet de l'aire de jeux ?

Réponse : le projet est à l'étude, la perspective de tout le coteau est à conserver. La Ville achète petit à petit toutes les parcelles qui sont mises en vente.

- Entreprise Chirex : projet de réhabilitation/projet de construction ?

Réponse : c'est un pré-projet.

- Usine Boinot : devenir ?

Réponse : la ville en est propriétaire, le bâtiment sera conservé et le toit refait. Le bâtiment devait accueillir le Pôle

Régional des Métiers d'Art, ce n'est plus le cas. La ville souhaite acquérir l'espace à proximité du canal.

- Remparts : réhabilitation des Remparts,

Réponse : toutes les idées sont intéressantes il faut voir la réglementation sur les co-propriétés.

- Eglise Saint Hilaire : revoir la place avec l'abri bus,

Réponse : la place Saint Hilaire se trouve dans le périmètre du projet de la Brèche. Des propositions ont été faites mais rien n'est programmé à ce jour. Un cheminement piétons par la rue Viala est en réflexion entre le Musée d'Agescy et la place de Brèche.

Présentation de la ZPPAUP (Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire) :

Les bâtiments de la ville de Niort sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France pour tout permis de construire ou de démolition. La ZPPAUP analyse les bâtiments de la ville quartier par quartier par rapport à différents critères : cœur historique de Niort, patrimoine architectural, conservation des espaces verts avec le Lambon et la Sèvre ainsi que les deux bourgs historiques Saint Liguair et Sainte-Pezenne. En avril/mai 2006 le dossier devrait être finalisé pour être présenté au Préfet de Région puis au Conseil Municipal de juin voire septembre 2006 puis au Préfet des Deux-Sèvres. Une enquête publique aurait lieu en octobre 2006. Au premier trimestre 2007, l'arrêté préfectoral devrait être pris.

Une présentation spécifique sera faite au conseil de quartier avant l'enquête publique, la commission cadre de vie/environnement sera certainement sollicitée dans le cadre de la ZPPAUP.

Proposition Conseil/Public, réponse Mairie.

- Y aurait-il une subvention des travaux pour les constructions nouvelles ?

Non pas pour ce projet. Il y a d'autres dispositifs (OPAH).

- Est-il possible d'interdire les volets en plastique dans les endroits « classés » ?

La ZPPAUP devrait régler ce problème concernant les bâtiments en ville. Par ailleurs si une maison est construite en centre ville avec des volets en plastique sans autorisation, un procès verbal sera dressé par le Maire mais c'est le Procureur qui doit instruire et rendre une décision.

- Des câblages téléphoniques sur façades sont encore présents par endroit, y a-t-il une réflexion ?

La ville de Niort et EDF se voient tous les ans pour évoquer leur enfouissement parfois, les interventions s'effectuent par tranche.

- Une propriété a été achetée par un promoteur rue du Bas Paradis prolongée, la « verrue » sera-t-elle supprimée ?

La ville va se renseigner.

Objet : Point sur les travaux des commissions.

➤ **Commission Cadre de Vie/Environnement** animée par Yves SULLET et Alain CLUZEAU :

- Jardin des Plantes/Chemin du Pissot : les grilles restent toujours ouvertes,

L'étude est en cours pour le réaménagement du jardin des plantes.

- Estoilettes : des véhicules se garent sur la pelouse du Pré Leroy,

Le bâtiment est occupé par les associations qui ont les clés. Il arrive fréquemment que les associations oublient de fermer la grille pour empêcher les véhicules de rentrer.

- Intersection rues Basse/du Pont/Cloche Perce : le dallage s'effondre.

- Rue Basse : les plots n'ont pas été remis.

Rue Basse : ils n'ont pas été remis pour laisser le passage aux poids-lourds pendant les travaux de construction de la résidence immobilière « Monte Bello ».

- Rue de la Boule d'Or : le stationnement déborde sur la chaussée. Envisager une réfection de l'impasse,

- Rue Voltaire : dénivellation importante non protégée. Par ailleurs une clôture électrifiée a été installée,

- Rue Voltaire : nous allons nous renseigner pour savoir qui est le propriétaire de la clôture pour lui demander de prévoir une sécurisation.

- Place de Strasbourg : dégradation de la place, mise en valeur à envisager,

- Rue du Vivier : une tour en pierre à côté du stade Espinassou est en bon état. Il serait intéressant d'en savoir plus sur cette tour.

➤ **Commission Voirie** animée par Philippe GENET et Paul PELLETIER (le compte-rendu de la commission a été joint dans les dossiers) :

- Angle rue de la Chamoiserie/Quai de Belle Ile : demande de pose d'un miroir,

- Rue Brisson : demande de réfection de l'ensemble du trottoir côté Halles (de Quai Cronstadt à la place des Halles). Une fiche de proximité est établie ce soir demandant un ragréage sur l'ensemble des trottoirs (des deux côtés) de la rue Brisson, ainsi que devant les Halles. Le conseil de quartier prendra le financement des travaux sur ses crédits de quartier,

- Avenue de Paris (contre allées) : les problèmes avaient déjà été évoqués au premier semestre 2005. Compte-tenu du caractère dangereux du site (de nombreux usagers, deux roues et voitures franchissent le stop à grande vitesse), la commission propose que la contre allée descendante soit fermée au niveau du stop,

- Rue Solférino : prévoir le déplacement du passage piétons à gauche. Lorsque l'on sort de cette rue, il y a un céder

le passage, il est difficile de regarder s'il y a des véhicules et des piétons en même temps,

- Rue du Palais, une visite sur place est prévue le 14 avril en présence de Gérard LABORDERIE, Paul PELLETIER et Philippe GENET membres de la commission,

- Parking de la Mégisserie : place handicapée déformée par les racines de l'arbre.

Le service voirie va prochainement aller voir sur place.

➤ **Commission Civisme et Citoyenneté**, animée par Jean-Marc PERAN : la commission ne souhaite pas faire des réponses au cas par cas qui relèvent souvent de problèmes collectifs (ex : poubelles dans les rues ...). Elle veut essayer de réfléchir à des solutions globales. La commission relie la citoyenneté à la liberté (loi/institutions/droits/devoirs) et le civisme à la fraternité (respect/partage/tolérance/solidarité). La commission envisage une sensibilisation de la citoyenneté par des conférences et des expositions à la médiathèque par exemple. Des actions pratiques (concours/pique-nique/théâtre/présentations des services municipaux/idée papillons/micro-trottoirs/film) permettront de favoriser le civisme. L'objectif de la commission est de mettre en place à terme, une charte. La commission souhaite mettre en avant les actions positives qui sont réalisées.

Propositions Conseil.

Le projet est intéressant, toutefois il faudra être vigilant sur les actions.

Objet : Questions diverses/questions du public.

➤ Place Aliénor d'Aquitaine : une visite a eu lieu sur place lundi 20 mars, en présence de Alain CLUZEAU, Jean-Marie WACK, Catherine GANIVET, Christophe MICHAUD et de Gérard LABORDERIE. A l'issue de la visite il a été proposé de constituer un groupe de travail intitulé « Aménagement du site Aliénor d'Aquitaine/Place Jacques de Liniers/Lieutenant Vuilamy ». Alain CLUZEAU, Jean-Marie WACK et Catherine GANIVET se sont inscrits. Appel à volontaire : Marc VECHAMBRE, volontaire.

Plusieurs idées ont été émises pour son fonctionnement en relation avec les services techniques, l'OPAC et l'Agence Municipale de Médiation :

- Rencontre avec les services afin de faire le point sur les réflexions engagées de part et d'autre et s'assurer des contraintes liées au site (sécurité, faisabilité technique...),
- Elaboration d'un questionnaire à l'intention des riverains afin de mieux connaître leurs doléances et leurs souhaits,
- Réflexion sur des propositions d'aménagement (déplacement de l'aire de jeux des petits sur la place Jacques de Liniers, création d'un espace ados sur la place Aliénor d'Aquitaine, "démurage" des ouvertures du rez de chaussée de l'immeuble...),
- Organisation d'une réunion publique sur le sujet,

Proposition aux membres de la commission civisme et citoyenneté de participer à la réunion publique.

Les membres de la commission donneront leur réponse ultérieurement.

➤ Assainissement des venelles : la ville est à présent propriétaire, quand la Communauté d'Agglomération de Niort va réaliser l'assainissement ?

Nicole GRAVAT va se renseigner auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort et faire avancer ce dossier.

➤ Selon le chapitre IX RADIATION/DEMISSION (pages 4/5) du règlement intérieur « *est considéré comme démissionnaire d'office un membre du conseil de quartier absent à trois séances consécutives sans excuse écrite ou orale* ». Trois membres du conseil de quartier sont concernés dont deux titulaires.

Il est proposé un conseil de quartier exceptionnel mardi 18 avril, 18h30, salle de Justice de Paix, à huis clos où uniquement ce point sera évoqué (les membres du conseil de quartier sont favorables).

➤ Couleurs Quartiers : proposer de mettre en avant les travaux des commissions et de recenser les points de manière positive. Signaler aux commissions que si elles souhaitent proposer un sujet dans « Couleurs Quartier », elles peuvent en informer Catherine GANIVET, Christine LEVAIN et Anne-Marie KUHN. Ce point a été indiqué au Comité Editorial du 13 mars.

Couleurs Quartiers du mois d'avril 2006 se trouve dans les dossiers ainsi qu'un document demandant si les conseillers autorisent à utiliser des prises de vues (photos, vidéos) de leurs personnes. Document à retourner au service Vie Participative,

Où en est la proposition d'insérer une page sur le portail de la ville de Niort ?

C'est en discussion.

➤ Dates des bureaux et conseils du deuxième semestre 2006 :

BUREAUX (heures et lieux à fixer) :

Mercredi 13 septembre,

Jeudi 16 novembre,

CONSEILS (heures et lieux à fixer) :

Mardi 3 octobre,

Jeudi 7 décembre,

➤ Aménagement de la salle : les co-présidents proposent cette nouvelle disposition car elle permet notamment aux

commissions d'intervenir en conseil avec le portable et le vidéo-projecteur. Par ailleurs, ce nouvel aménagement rend la séance plus attractive. Les conseillers étaient invités, sur le courrier d'invitation de ce conseil de quartier, à faire part de leurs observations.

La disposition des tables en « U » était satisfaisante car cela permettait aux conseillers de se voir, et cela n'empêchait pas de prévoir des présentations des commissions ou des services municipaux à l'aide de matériel. Il serait préférable de revenir à l'ancien aménagement.

La salle sera donc aménagée comme avant.

➤ Rue Viala : une fiche de proximité est établie ce soir concernant l'éclairage public (sur trois lampadaires un seul moderne).

Fin de la séance 21h30

Informations complémentaires non évoquées en conseil de quartier :

- Bassin d'orage (aire de jeux) : l'étude est en cours. Elle devrait aboutir courant mai 2006,
- Travaux du quartier Du Guesclin : organiser une rencontre entre le groupe de travail du Quartier Nord et le Centre Ville (proposer au conseil de quartier de constituer un groupe de travail),
- Rue de Trois Coigneaux (ferraille dépassant de quelques centimètres) : réalisé par la régie fin février 2006.
Aménagement de la rue : rencontre à prévoir entre le service voirie, la commission voirie et Gérard LABORDERIE. Demander aux membres de la commission voirie de proposer des dates,
- Rue du Parvis Saint Hilaire : prévoir une rencontre entre le service voirie, la commission voirie et Gérard LABORDERIE. Demander aux membres de la commission voirie de proposer des dates,
- Rue du 14 Juillet (remplacer les barrières mobiles par des barrières fixes) : le service voirie va rencontrer le principal du collège Fontanes,
- Rue Crémeau : pour information le service voirie va supprimer quatre places de stationnement côté parking, créer trois places côté habitation, délimiter ce stationnement par des îlots en dur. Le courrier se trouvait dans les dossiers des conseillers.

PROCHAINES REUNIONS

BUREAU

Mardi 2 mai: 19h15, Salle des Commissions

ASSEMBLEE DE QUARTIER

Jeudi 1^{er} juin : 18h30, Salle de Justice de Paix